

LONGUEVILLE

INTERCOMMUNALITE ■ Versement des compensations

P. Fortin : « Le calcul des compensations manque de transparence »

Les conseils municipaux des communes de l'intercommunalité du Provenois, sont appelés à se prononcer sur la détermination des nouvelles attributions de compensation.

Des nouveaux montants financiers seront versés à titre de compensation par l'intercommunalité du Provenois à ses communes membres pour les raisons suivantes : reprises de compétences par les ex-communes de la GERBE, tel le syndicat scolaire, celui des transports, celui de la Vouizie et des Méances, etc. ; adhésion nouvelle de Villeneuve-la-Grande à la CC ; transfert des compétences « piscine et centre de loisirs de Provins » à la CC.

Afin de pérenniser ces nouvelles attributions de compensation, les conseils municipaux doivent se prononcer sur le rapport financier élaboré par la CLET (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charge).



Philippe Fortin, maire de Longueville, demande le détail du calcul des compensations aux communes.

Philippe Fortin demande le détail des calculs

« Ce rapport manque cruellement de détails. Les calculs financiers, élaborés par les services comptables de la ville de Provins ne reflètent aucune concertation avec les élus communautaires, ni celle d'un cabinet

extérieur, comme cela se pratique dans de nombreuses autres intercommunalités. Si les chiffres proposés ont été validés par la CLET, un manque de transparence demeure, relatif à la modalité de leurs calculs » regrette Philippe Fortin, maire de Longueville. Afin de comprendre ces enjeux financiers, Philippe Fortin, a

sollicité par courrier recommandé le Président de la CLET le 15 juillet dernier. Sans réponse de ce dernier à ce jour, mercredi 10 septembre, Philippe Fortin estime « qu'il n'est pas envisageable de solliciter son conseil municipal, pour approuver des chiffres sans un minimum de détails pour les justifier ».

LOURPS ■ Petit Chœur du Montois et du Provenois à Lourps

Un concert sera organisé par l'association « Les Amis de Lourps », en l'église du village le dimanche 28 septembre à 16 heures. Fabrice Sansonetti dirigera le petit chœur du Montois et du Provenois.